

Association de parents d'élèves de Venerque  
Ecole élémentaire  
Rue Jean-Baptiste Noulet  
31810 Venerque

Venerque, le 24 janvier 2011

A l'attention de :

M. Guillaume Planche, directeur de l'école élémentaire de Venerque,  
M. Jean-Louis Baglan, inspecteur d'académie, directeur des services  
départementaux de l'Education nationale de la Haute-Garonne  
Mme Dorothée Querleu, médecin de la mission de promotion de la santé des élèves

Copie à :

Mme Catherine Coffin, adjointe au maire de Venerque

Objet : protestation contre l'intervention du Centre d'information sur les Viandes auprès du cycle 3 de l'école élémentaire de Venerque le 20 janvier 2011

Mesdames, Messieurs,

Jeudi 20 janvier dernier a eu lieu dans les classes de cycle 3 de l'école élémentaire de Venerque une intervention autour de la nutrition, suite à la « lettre de cadrage relative aux prises alimentaires en temps scolaire et à la prévention du surpoids et de l'obésité ».

Son objet était notamment de « développer une éducation nutritionnelle dans le cadre de la politique gouvernementale en matière de nutrition ».

En tant que parents d'élèves élus, nous souscrivons totalement à l'objectif de développement d'une éducation nutritionnelle et de lutte contre l'obésité.

Nous pensons que cette éducation nutritionnelle doit porter des messages concernant la quantité et la qualité des produits. Nous nous réjouissons à ce propos que l'école de Venerque, grâce à la volonté de sa mairie, offre à nos enfants une alimentation de produits transformés sur place par un cuisinier, avec une volonté affirmée de développer l'usage de produits locaux, de saison et issus de l'agriculture biologique.

Nous pensons que cette éducation nutritionnelle peut être faite par les enseignants et complétée par l'intervention de professionnels de santé, spécialistes de la nutrition.

Jeudi 20 janvier, l'intervention proposée à nos enfants de cycle 3 était organisée, soutenue, financée en totalité ou en partie par le CIV. Le CIV, ou centre d'information des viandes, est une association qui rassemble les producteurs de viande dont l'objectif d'origine est de « conduire des actions de relation publique afin d'améliorer l'image et la consommation des produits carnés. »

Nous estimons que la défense d'intérêts corporatistes n'est pas compatible avec la présentation à nos enfants d'une information se prétendant neutre et objective.

Nous avons pu le constater dans les documents distribués à nos enfants à l'issue de l'intervention dans les classes. Il s'agit de :

- 1) un document "pour être bien dans son assiette" qui, sous une apparence de neutralité, est clairement orienté en faveur de la viande. Le message passe de manière cachée, notamment avec les codes couleurs et l'agencement des illustrations,
- 2) une histoire "le cuisinier c'est nous", là encore très orientée, qui se termine par un quizz dont toutes les illustrations sont de la viande et des questions du style "pourquoi les hommes préhistoriques étaient de grands chasseurs ? Parce qu'ils avaient compris que la viande est indispensable à l'alimentation », et quatre recettes, toutes à base de viande,
- 3) un guide des races de viandes ovines ou bovines,
- 4) un magnét et un crayon siglés CIV-viandes.

Il s'agit pour nous de publicité en faveur de la consommation de viande qui est inadmissible en milieu scolaire.

Nous ne sommes pas la première école à avoir la visite du CIV qui a lancé sa campagne de promotion dans les établissements scolaires depuis plusieurs mois, voire années. Cela a déjà suscité de vives protestations et donné lieu à une pétition intitulée « non à la propagande pro-viande dans les écoles ».

Le document « pour être bien dans votre assiette » a reçu la caution du PNNS, plan national nutrition santé. Le CIV a reçu au plus haut niveau l'autorisation d'intervenir dans les établissements scolaires. Or il nous paraît inadmissible que des lobbys puissent entrer dans l'École et diffuser leurs messages.

Nous demandons donc :

- 1) que la question des interventions de personnes extérieures dans le cadre scolaire soit évoquée au prochain conseil d'école,
- 2) que, dès lors que des intervenants pressentis appartiennent à des entreprises ou à des fondations/associations défendant des intérêts corporatistes, les parents d'élèves en soient informés en amont,
- 3) que soit revue au plus haut niveau du ministère la liste des organisations autorisées à intervenir dans les établissements scolaires et que le CIV en soit exclu,
- 4) que, suite à l'intervention du CIV sur la nutrition et la viande, une autre intervention puisse avoir lieu auprès des élèves de cycle 3 de Venerque complétant l'information reçue :
  - > en soulignant les risques d'une consommation trop importante de viandes rouges et de charcuterie (mentionnés dans un autre document du PNNS sur les cancers),
  - > en indiquant que les protéines indispensables à l'organisme peuvent aussi être végétales, fournies par des légumineuses, qui ont beaucoup d'avantages en termes nutritionnels mais aussi d'empreinte écologique.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, sur ces différents points, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Monsieur, l'expression de nos plus sincères salutations.

Les parents d'élèves élus de Venerque, représentés par la présidente de l'association des Parents d'élèves de Venerque, Catherine Sanson-Stern.

